

Rapport annuel 1975



La Société d'Assurance des Caisses Populaires



HOWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
APR 15 1976
MCGILL UNIVERSITY



*Notre succursale
a pris possession
de ses nouveaux locaux
au 15ième étage
du Complexe Desjardins.
Nous y serons plus à l'aise
pour mieux vous servir.*



**31^e
RAPPORT
ANNUEL**

Conseil d'administration

PRÉSIDENT DU CONSEIL

ADRIEN BERNARD, Maria

ADMINISTRATEURS

représentant les Caisses populaires

- *VICTOR FALARDEAU, Hull
- HENRI LABRIE, Rimouski
- *EDGAR LUSSIER, O.D., Montréal
- ARMAND PARENT, Métabetchouan
- GÉRARD RIVARD, C. St-G., Nicolet

représentant les assurés

- FRANÇOIS ADAM, F.I.A.C., Lévis
- *ADRIEN BERNARD, Maria
- LIGUORI BOIS, Agr., Joliette
- *FRANÇOIS BRIEN, B.A., D.D.S., Amos
- ROBERT DURAND, C.O. St-G., Trois-Rivières
- JEAN-MARIE GAGNON, Lévis
- J. GAUDIOSE HAMELIN, Montréal
- GÉRARD MARTIN, Agr., St-Hyacinthe
- ROGER PAQUET, B.S.S., Québec
- *ROMÉO THISDÉLE, Magog

COMITÉ EXÉCUTIF

- FRANÇOIS ADAM, président
- J. GAUDIOSE HAMELIN, 1er vice-président
- ROBERT DURAND, 2ième vice-président
- ADRIEN BERNARD
- ARMAND PARENT

*sortant de charge, mais rééligible

DIRECTION GÉNÉRALE

Président
FRANÇOIS ADAM, F.I.A.C.

Directeur Général
PIERRE BORNAIS, L.L.B.

DIRECTEURS DE SERVICES

Secrétaire-Trésorier
ROBERT LIMOGES, C.A.

Assurance Incendie
LAVAL CHARTRE

Assurance Automobile
RAYMOND BOUILLÉ

Assurances Diverses
LÉON AUBIN, A.I.I.A.

Sinistres
JUDES HAMEL

Agences
FERNAND PATRY

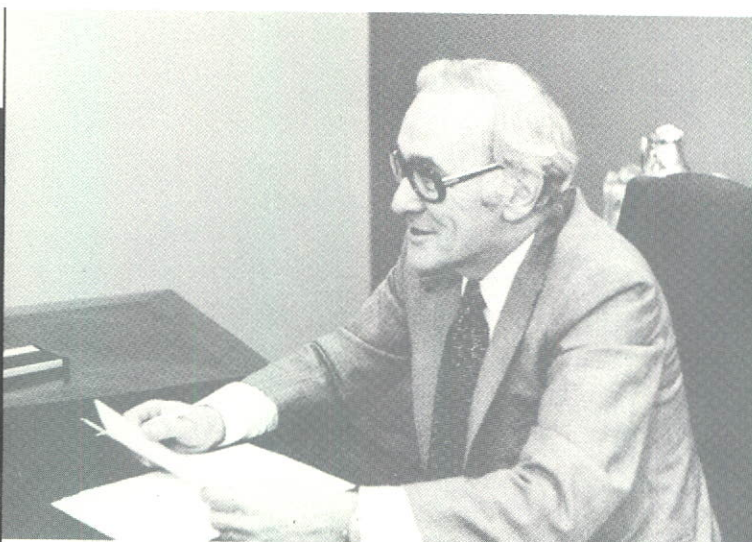
Sécurité et Prévention
ALFRED ARBOUR

Organisation et Informatique
ROBERT ALAIN, R.I.A.

Personnel
ANDRÉ DESCHÊNES, B. Adm. Aff.

Succursale de Montréal
GILLES FORTIER

Régie interne



Message de la direction

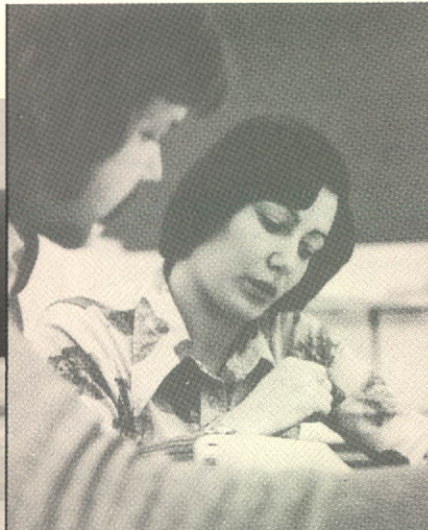
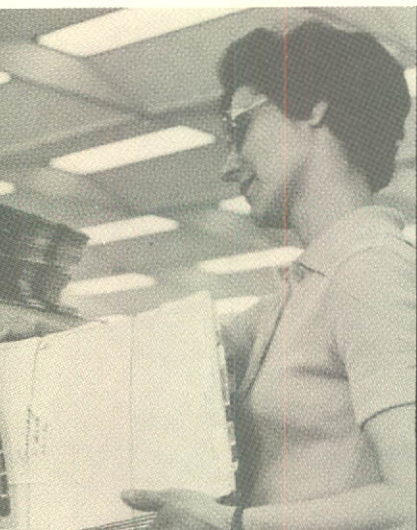
Bien que les résultats de son dernier exercice financier ne soient pas des plus extraordinaires, La Société d'Assurance des Caisses Populaires termine l'année 1975 avec un léger profit de \$562,770, comparativement à une perte nette de \$1,747,559, en 1974. Ces meilleurs résultats sont attribuables en grande partie aux mesures correctives implantées en 1975, dont les principales furent d'imposer une tarification plus adéquate et de décider de ne plus émettre de polices pour une période supérieure à 12 mois.

Au cours de 1975 la S.A.C.P. a quand même eu à subir les effets dépressifs des tarifications inadéquates incluses au 1er janvier 1975 dans nos primes non-acquises. Une bonne partie de ces primes a été virée au revenu de l'année 1975 pour faire face à des sinistres qui, eux, portaient le plein impact de l'inflation que nous connaissons depuis trois ans.

Toutes les classes d'affaires montrent une amélioration sensible en 1975, sauf la réassurance assumée qui a vu son ratio de pertes augmenter de 0,32% et l'assurance globale dont le ratio de pertes est passé de 75,72 à 93,17 entre 1974 et 1975. Les améliorations les plus sensibles ont été enregistrées en incendie et en automobile où les ratios de pertes se sont améliorés de 8% et 6,6% respectivement.

Ces résultats, quand même positifs, sont probablement le signe que nous sortons d'une des périodes les plus difficiles de l'histoire de la S.A.C.P. et de l'industrie des assurances I.A.R.D. L'année 1976 devrait marquer un point décisif dans l'amélioration de la rentabilité de la Société d'Assurance. Les correctifs, mis en place à la fin de 1974 et tout au long de l'année 1975, alliés à une mécanisation plus poussée de nos opérations, devraient permettre de retourner à un niveau de profit plus raisonnable facilitant ainsi notre progression future.

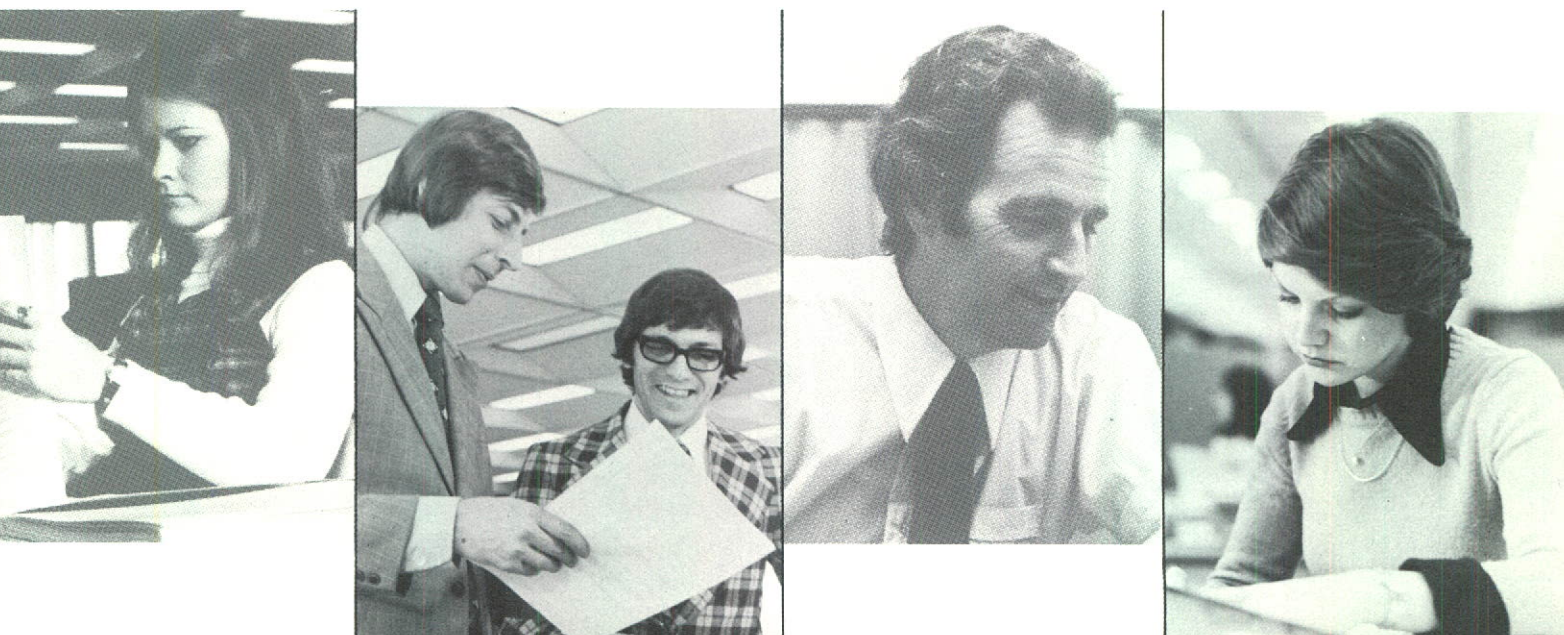
Lévis, le 9 mars 1976



Bilan au 31 décembre actif

	\$ 1975	\$ 1974
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS (note 2)		
Obligations (note 3)	29,326,721.	22,623,913.
Actions	3,402,279.	3,397,693.
Autres	52,808.	55,427.
Dépôts à terme et encaisse	<u>774,965.</u>	<u>800,501.</u>
	33,556,773.	26,877,534.
MONTANTS À RECEVOIR		
Courtiers	8,984,673.	6,566,055.
Réassureurs	856,852.	871,761.
Compagnies réassurées	332,055.	234,641.
Intérêts courus sur placements	622,647.	479,949.
Impôts sur le revenu	28,007.	395,411.
Autres	<u>169,495.</u>	<u>131,971.</u>
	10,993,729.	8,679,788.
DÉPÔTS DANS DES COMPAGNIES RÉASSURÉES	1,570,473.	2,649,635.
IMMOBILISATIONS au coût amorti	2,264,561.	2,325,136.
TOTAL DE L'ACTIF	<u><u>48,385,536.</u></u>	<u><u>40,532,093.</u></u>

Signé pour le conseil d'administration: FRANCOIS ADAM, administrateur
ADRIEN BERNARD, administrateur



passif

	\$ 1975		\$ 1974	
PROVISIONS				
Primes non acquises	17,403,650.		15,219,009.	
Sinistres en voie de règlement	<u>22,608,360.</u>		<u>18,130,876.</u>	
		40,012,010.		33,349,885.
MONTANTS À PAYER				
Courtiers	204,952.		196,016.	
Réassureurs	2,011,006.		1,408,902.	
Compagnies réassurées	22,921.		132,513.	
Impôts et taxes	330,490.		195,107.	
Autres	<u>275,718.</u>		<u>219,025.</u>	
		2,845,087.		2,151,563.
DÉPÔTS DES RÉASSUREURS		<u>3,200.</u>		<u>68,176.</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>42,860,297.</u>		<u>35,569,624.</u>
avoir des membres				
CONTRIBUTIONS EN CAPITAL DES CAISSES POPULAIRES		1,024,368.		1,024,368.
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS				
Réservés (note 4)	1,150,000.		1,150,000.	
Non réservés	<u>3,350,871.</u>		<u>2,788,101.</u>	
		4,500,871.		3,938,101.
TOTAL DE L'AVOIR DES MEMBRES		<u>5,525,239.</u>		<u>4,962,469.</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES		<u>48,385,536.</u>		<u>40,532,093.</u>

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
La Société d'Assurance
des Caisses Populaires

Nous avons examiné le bilan de La Société d'Assurance des Caisses Populaires au 31 décembre 1975 et les états des résultats des opérations et des bénéfices non répartis pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres, pièces et autres documents à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux usages particuliers à la Loi des Assurances du Québec, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1975 et les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date.

Samson, Bélair et associés,
Comptables Agréés.

Québec, le 27 février 1976

Résultats des opérations

années au 31 décembre	\$	1975	\$	\$	1974	\$
REVENU DE PRIMES						
Primes brutes	66,704,774.			52,880,710.		
Primes cédées aux réassureurs	24,820,471.			18,596,210.		
Primes nettes	41,884,303.			34,284,500.		
Augmentation des primes non acquises	2,184,612.			1,463,383.		
Primes nettes acquises			39,699,691.			32,821,117.
COÛT DES RÉCLAMATIONS						
Sinistres et frais de règlement bruts	44,679,172.			36,542,500.		
Montants recouvrés des réassureurs	16,928,275.			12,123,312.		
Sinistres et frais de règlement nets			27,750,897.			24,419,188.
BÉNÉFICE BRUT			11,948,794.			8,401,929.
DÉPENSES						
Commissions nettes payées	5,325,240.			5,828,309.		
Frais d'administration	7,511,254.			5,951,010.		
Taxes sur primes	1,212,702.			901,959.		
			14,049,196.			12,681,278.
PERTE SUR OPÉRATIONS D'ASSURANCE			(2,100,402.)			(4,279,349.)
REVENU DE PLACEMENTS			2,663,172.			2,231,790.
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS			562,770.			(2,047,559.)
IMPÔTS SUR LE REVENU			-			300,000.
BÉNÉFICE NET (PERTE) DE L'EXERCICE			562,770.			(1,747,559.)

Bénéfices non répartis

années au 31 décembre	\$	1975	\$	\$	1974	\$
NON RÉSERVÉS						
Solde au début de l'exercice			2,788,101.			4,597,123.
Bénéfice (perte) net de l'exercice	562,770.			(1,747,559.)		
Intérêts payés sur les contributions en capital par les caisses populaires	-			(61,463.)		
			562,770.			(1,809,022.)
Solde à la fin de l'exercice			3,350,871.			2,788,101.
RÉSERVÉS						
RÉSERVE GÉNÉRALE (note 4)						
Solde au début et à la fin de l'exercice			1,150,000.			1,150,000.
TOTAL DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS			4,500,871.			3,938,101.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux usages particuliers à la Loi des Assurances du Québec, lesquels diffèrent sensiblement des principes comptables généralement utilisés par les entreprises dans l'établissement de leur situation financière et des résultats de leurs opérations. Ces variations incluent principalement:

- a) Les frais directs tels que commissions, taxes sur primes et autres déboursés sont imputés aux opérations lorsqu'encourus, alors que les revenus de primes correspondants sont rapportés comme revenus gagnés au prorata de la période de couverture.
- b) Provision est faite pour pourvoir à l'insuffisance des dépôts des réassureurs non agréés.
- c) Les profits ou les pertes réalisés sur les dispositions de placements sont groupés avec les opérations de la période alors que l'on pourvoit aux gains et aux pertes non réalisées par une appropriation des bénéfices non répartis.
- d) Les primes non acquises sont établies à 80% de leur valeur réelle.

L'effet de ces divergences sur les états financiers n'est pas raisonnablement déterminable.

NOTE 2 - PLACEMENTS

Alors que les obligations apparaissent à leur coût amorti, les actions et autres placements sont montrés au coût.

La valeur au marché des obligations et des actions au 31 décembre s'établit comme suit:

	1975	1974
Obligations	\$27,091,340.	\$20,183,680.
Actions	3,084,382.	2,786,360.
Autres	52,808.	55,427.

NOTE 3 - OBLIGATIONS DÉPOSÉES EN GARANTIE

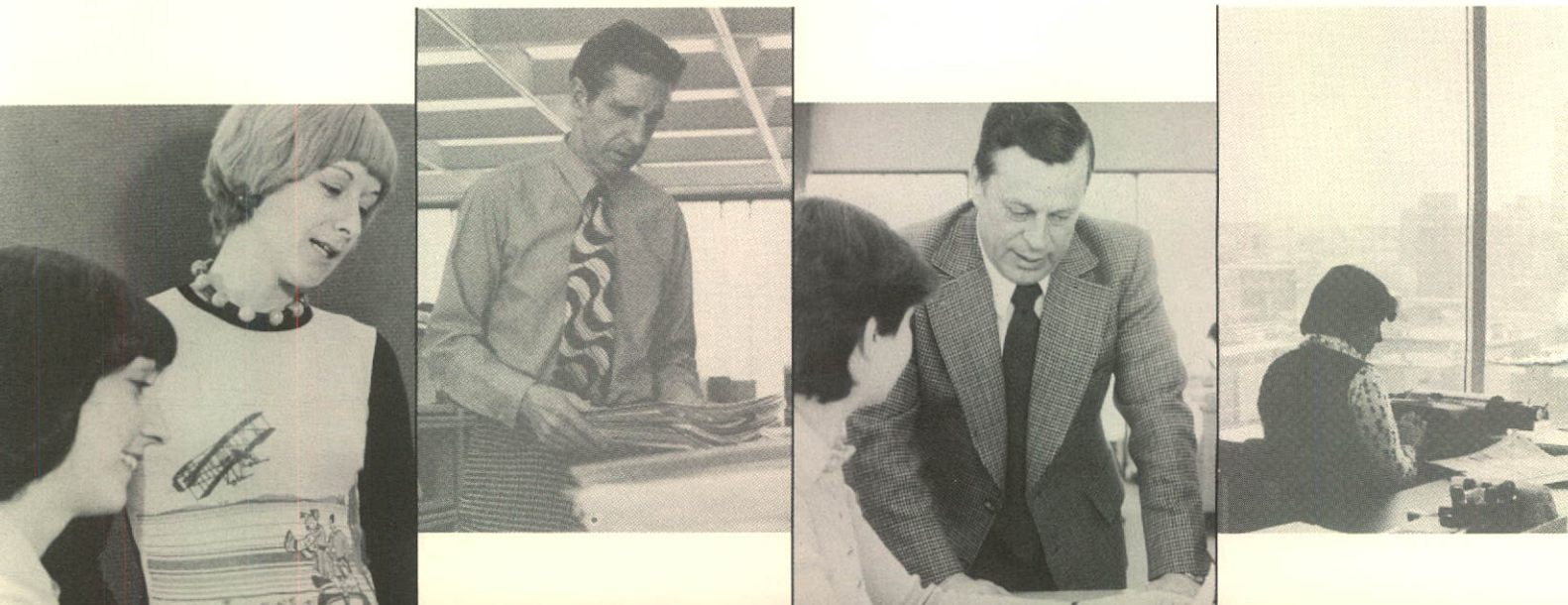
Les obligations incluent des titres déposés chez un fiduciaire en garantie de réassurance assumée pour un montant, au coût amorti, de

1975	1974
\$ 5,216,689.	\$ 6,149,151.

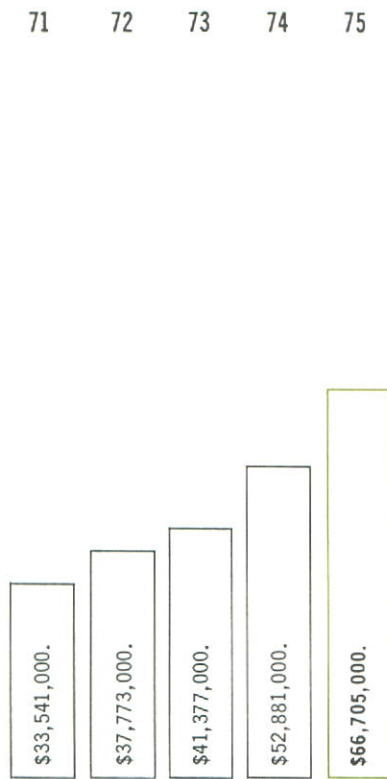
NOTE 4 - BÉNÉFICES NON RÉPARTIS RÉSERVÉS

Ce poste est constitué des montants suivants:

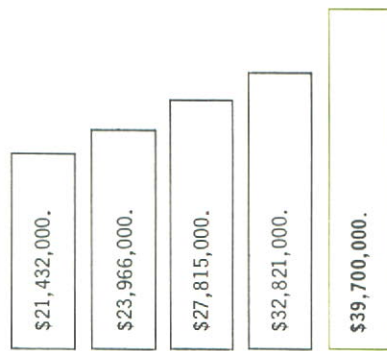
	1975	1974
Réserve en vue de compenser pour les éléments d'actif non admis	\$ 1,000,000.	\$ 1,000,000.
Réserve pour réassurance des non-agréés à découvert	150,000.	150,000.
	<u>\$ 1,150,000.</u>	<u>\$ 1,150,000.</u>
Les éléments d'actif considérés non admissibles en vertu de la Loi des Assurances du Québec sont de	<u>\$ 1,441,186.</u>	<u>\$ 1,255,695.</u>



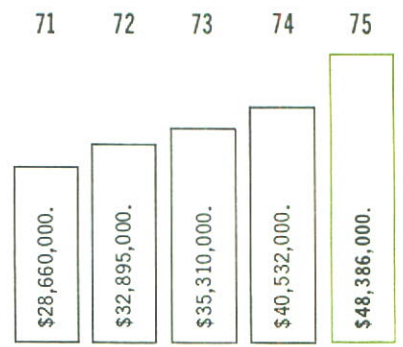
Statistiques



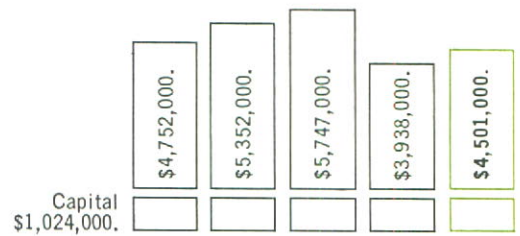
PRIMES SOUSCRITES



PRIMES ACQUISES



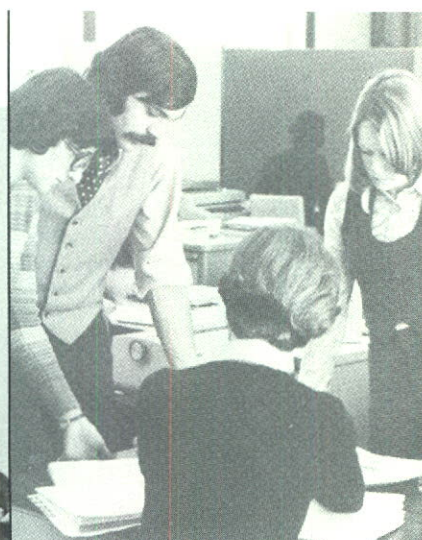
ACTIF TOTAL



CAPITAL ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS



SINISTRES NETS



LA SOCIÉTÉ
D'ASSURANCE DES
CAISSES POPULAIRES



SIÈGE SOCIAL: 100, ROUTE TRANS-CANADA EST,
LÉVIS, PROV. DE QUÉBEC, CANADA
G6V 6P9